Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260616-DEL_2026_190-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 juin 2026

Date de convocation : 03/06/2026 **Date d'affichage :** 03/06/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 41 46

L'an deux mille vingt six, le neuf juin, à 19 Heures 00, à la Sens de Bretagne - salle des loisirs, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, LAGADEUC Yvan, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, GUILBERT Maria, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
GUERIN Patrice donne procuration à LEBRETON Bruno
GAPIHAN-LORET Guylène donne procuration à FEREY Yves
NGUIE Morgane donne procuration à BOUGEOT Frédéric
COUMAILLEAU Pascal donne procuration à GUILBERT Maria
JOUAULT Claire donne procuration à DUVAL Anne-Laure

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260616-DEL_2026_190-DE

N° DEL_2026_190

Objet **Intercommunalité**

Désignation des représentants - SMICTOM Valcobreizh - Modification

La Communauté de Communes adhère au SMICTOM Valcobreizh, par représentation-substitution de 18 communes de son territoire (toutes sauf Sens-de-Bretagne).

Suite au renouvellement du conseil communautaire, il a été désigné les délégués au SMICTOM Valcobreizh qui représentent la Communauté de Communes au comité syndical, soit les 12 titulaires et 6 suppléants suivants :

Commune	**Nom**	**Qualité**
Andouillé-Neuville	Pierre LEHERISSE	suppléant
Aubigné	Dominique CHAMPALAUNE	titulaire
Feins	Jean-Yves HONORE	suppléant
Gahard	Annick CHALMEL	titulaire
Guipel	Didier DUCLOS	titulaire
Langouët	Jean-Pierre MEAR	suppléant
La Mézière	Philippe ESNAULT	titulaire
Melesse	Marc-Olivier FERRAND	titulaire
Montreuil-le-Gast	Carole PIGUEL	suppléante
Montreuil-sur-Ille	Adrien GERARD	titulaire
Mouazé	Eric THEAUDIN	titulaire
Saint-Aubin d'Aubigné	Anne-Laure DUVAL	titulaire
Saint-Germain-sur-Ille	Sylvianne DELABARRE	titulaire
Saint-Gondran	Bruno PELLOIS	titulaire
Saint-Médard-sur-Ille	Isabelle RENOUARD	titulaire
Saint-Symphorien	Yves DESMIDT	titulaire
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Pascal DEWASMES	suppléant
Vignoc	Franck AUBREE	suppléant

Or cette représentation a évolué du fait des statuts du SMICTOM qui précisent les dispositions suivantes :

Conformément aux statuts du syndicat, la répartition des sièges est déterminée au regard des populations légales publiées par l'INSEE en vigueur au 1er janvier 2026 (référence statistique 1er janvier 2023), selon les modalités suivantes :
- 1 délégué titulaire par tranche de 3 000 habitants appréciée au niveau de chaque EPCI membre, avec arrondi à l'entier supérieur ;
- un minimum de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par EPCI ;
- un nombre de délégués suppléants égal à 50 % du nombre de titulaires, avec arrondi à l'entier supérieur.

Au regard de la population de 37 495 habitants relevant du Smictom Valcobreizh, le nombre de délégués à désigner pour la communauté de communes est donc de :
13 titulaires et 7 suppléants.

Il est proposé de compléter la liste de représentants déjà validée, d'une titulaire : Madame Johanne Finet (Montreuil-sur-Ille) et d'un suppléant : Monsieur Yvan Lagadeuc (Melesse).

Vu l'article L 5711-1 du CGCT portant sur les conditions d'élection des délégués des EPCI dotés d'une fiscalité propre au comité de syndicat mixte et disposant que le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260616-DEL_2026_190-DE

membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre,

Vu les statuts de la communauté de communes Val d'Ille - Aubigné,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la liste des délégués représentant la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au comité syndical du SMICTOM ValcoBreizh suivante (13 titulaires et 7 suppléants) :

Commune	**Nom**	**Qualité**
Andouillé-Neuville	Pierre LEHERISSE	suppléant
Aubigné	Dominique CHAMPALAUNE	titulaire
Feins	Jean-Yves HONORE	suppléant
Gahard	Annick CHALMEL	titulaire
Guipel	Didier DUCLOS	titulaire
Langouët	Jean-Pierre MEAR	suppléant
La Mézière	Philippe ESNAULT	titulaire
Melesse	Marc-Olivier FERRAND	titulaire
Melesse	Yvan LAGADEUC	suppléant
Montreuil-le-Gast	Carole PIGUEL	suppléante
Montreuil-sur-Ille	Johanne FINET	titulaire
Montreuil-sur-Ille	Adrien GERARD	titulaire
Mouazé	Eric THEAUDIN	titulaire
Saint-Aubin d'Aubigné	Anne-Laure DUVAL	titulaire
Saint-Germain-sur-Ille	Sylvianne DELABARRE	titulaire
Saint-Gondran	Bruno PELLOIS	titulaire
Saint-Médard-sur-Ille	Isabelle RENOUARD	titulaire
Saint-Symphorien	Yves DESMIDT	titulaire
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Pascal DEWASMES	suppléant
Vignoc	Franck AUBREE	suppléant

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 16/06/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le *16/06/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

